

La Lotharingie, terre des utopies contemporaines

L'espace que nous appelons lotharingien, hérité de la partition de l'empire de Charlemagne, fut bien au XXe siècle la terre des utopies (au pluriel). Sans doute cette longue situation d'entre deux lui a donné cette inventivité de voir l'état autrement. A côté des deux grands colosses que sont la France et l'Allemagne (l'Empire), il a fallu sans cesse faire preuve de flexibilité pour exister. Mais ces XIXe et XXe siècles qui voient triompher le concept d'état-nation, sont aussi ceux des utopies. C'est dans cet espace où les frontières ont longtemps été contestées et changeantes, que les réalisations les plus brillantes ont vu le jour. C'est toujours dans un esprit de paix et de réconciliation que ces « Lotharingiens » vont choisir l'utopie pour résoudre les problèmes les plus épineux de l'Europe de l'Ouest. Bien souvent, ce sont les circonstances de l'époque qui font que l'on est obligé de penser autrement pour préserver la paix ou tout simplement pour exister et faire entendre sa voix. Faisons un petit tour d'horizon du Nord au Sud :

Sur le rythme de l'Amikejo : Moresnet et l'esperanto

Quand retentit l' « Amikejo Marsch » de Willy Huppermans, le territoire de Moresnet se dote d'un hymne national et devient par là même un « état-nation ». Le territoire de Moresnet n'est cependant pas un état-nation comme peut l'entendre Renan. Le fameux consensus de tous les jours n'est pas dans ce type d'état motivé par des quelconques attaches linguistiques, ethniques ou même historiques.

Le cas de Moresnet souffre d'un manque cruel de visibilité. Son histoire est peu connue. Et pour cause, il s'agit d'un territoire d'à peine 3,5 km² près d'Aix-la-Chapelle. Son histoire est en fait le fruit d'une erreur. Après les guerres napoléoniennes qui ont embrasé l'Europe, les frontières sont à redessiner. La rive gauche du Rhin, qui avait été départementalisée par les Français pose problème. On ne peut pas recommencer comme avant avec la mosaïque de micro-principautés. Le royaume de Prusse, vainqueur de l'Empereur décide alors de prendre sous sa coupe la Rhénanie. La création de l'état tampon du royaume des Pays-Bas permet de contrôler les appétits français. Mais où est Moresnet là dedans ? La question n'est pas que provocatrice. Dans la première rédaction du traité de Vienne Moresnet revient aux Pays-Bas. Dans une seconde version elle appartient à la Prusse. Mais le temps n'est plus à la guerre, on cherche donc une solution qui conciliera tout le monde, d'autant plus que l'on vient de découvrir des gisements non négligeables de zinc sur le territoire de Vieille Montagne. De ce fait chacun assure une co-souveraineté sur le triangle que forme Moresnet. Au fil de l'histoire, il se retrouve gouverné par le souverain des Pays-Bas, puis de la Belgique à partir de 1830 et le roi de Prusse devenu empereur d'Allemagne en 1870. Un commissaire de chaque pays assure son administration.

On s'accommode donc de cette situation. La municipalité prend au fur et à mesure de plus en plus de poids. Moresnet, qui devient Moresnet-Neutre, vit tranquillement sous ce régime. Elle développe ainsi un folklore national, des timbres, des projets de monnaie, un drapeau etc. Le vide juridique est sans doute ce qui pose le plus de problèmes. Les lois belges ou prussiennes n'ont pas cours véritablement dans le territoire et ne se substituent pas aux lois françaises impériales. C'est donc tout naturellement que les utopies s'installèrent dans le territoire. En effet, on souhaite d'abord devenir neutre, c'est-à-dire loin de toutes les vicissitudes du nationalisme qui commencent d'embraser les esprits européens. Des médailles célèbrent même la patrie de Janus qui vit en paix sous la protection de ses deux voisins. Les lois prussiennes et belges ne sont pas valables sur le territoire, c'est ainsi qu'il devient un paradis pour les joueurs de casino.

Cependant, ici rien de nouveau, on connaît déjà le cas des vallées d'Andorre. Mais c'est ici que va se jouer une partie bien cocasse. Les hommes qui sont derrière ceci ne sont autres que le docteur Molly, monsieur Beaufays et monsieur Crickboom. Le premier d'entre eux est particulièrement remarquable. Né en 1863, à Wetzlar, il s'installe en tant que médecin dans la partie prussienne du territoire. Il réussit à vaincre une épidémie de choléra et est nommé médecin officiel de la société exploitant le cuivre dans tout le territoire (Société de la Vieille Montagne). Il œuvrera pendant toute

sa vie pour donner plus d'autonomie à Moresnet. Son premier combat est celui de l'espéranto. Cette langue à vocation internationale est conçue à la fin du XIXe siècle par le polonais Ludwig Leiser Zamenhof, dans le but de faciliter les communications entre les Hommes. Polonais, mais faisant partie de la communauté yiddish il fut très vite amené à rejoindre Moscou. Il parle ainsi de nombreuses langues et a parfaitement conscience qu'il faut établir une langue universelle. Il signe son projet en 1887 de *Lingvi Internacia* sous le nom de *Doktoro Esperanto* (le docteur qui espère) d'où le nom. Il base sa langue sur une grammaire régulière avec des mots se formant à partir de racines lexicales et d'uffixes. De structure simple, elle devait être facile à apprendre pour tous les Européens. Rapidement, la langue rencontra le succès, notamment dans les pays multiethniques que sont l'empire russe ou austro-hongrois pour pallier les difficultés de communications. Elle se diffuse ensuite au Japon, en Europe occidentale et aux Amériques.

En 1905, le premier congrès mondial d'espéranto a lieu à Boulogne sur Mer. La langue n'est plus seulement écrite, elle devient parlée. L'étoile verte devient alors son symbole. Elle fait des émules partout dans le monde, notamment en Allemagne.

C'est donc ce docteur Molly qui met tout en œuvre. Il se met en rapport dès 1906 avec le professeur français Gustave Roy pour établir un état espérantiste, c'est donc tout naturellement qu'ils se tournent vers Moresnet-Neutre. Deux ans plus tard, ils organisent une réunion d'information dans le local des Carabiniers (gendarmerie). Le village est réuni pour entendre les discours des deux hommes sur la création d'un état espérantiste : l'Amikejo (lieu de grande amitié). La presse internationale est réunie dans ce lieu. De même, le quatrième congrès espérantiste de Dresde décide de choisir Moresnet-Neutre comme capitale mondiale de la langue de Zamenhof. C'est bien la première guerre mondiale qui va couper court à ces ambitions. En effet, le statut du territoire est réglé lors du Traité de Versailles et revient à la Belgique. Le Français devient langue officiel, et il faut attendre 1980 pour que l'Allemand soit reconnue langue officielle. Les problèmes de langues restent un grave problème en Belgique et elle devrait sans doute s'inspirer du docteur Molly...

Bibliographie

Dollot, *Un condominium dans l'Europe centrale Moresnet*, Paris, Annales des sciences politiques 1901

Hoch, *Un territoire oublié au centre de l'Europe*, Bern, Jahrbuch der Geographischen Gesellschaft in Bern, 1880

Hochsteyn, *Territoire contesté de Moresnet*, Brussel, Selbstverlag 1904

Labadie-Lagrave, *Le plus petit état de l'Europe*, in >>Le Tour du Monde<<, Paris, 1902

Pauquet, *Le territoire contesté de Moresnet*, Verviers, Gerard & Cie, 1960

10 leçons pour construire une nation : le Luxembourg

La seule utopie qui fut une réussite reste le Luxembourg. En effet, cet état fait figure d'anomalie dans le paysage européen. Mais peut-on parler d'utopie ? Il n'est point question ici de créer une nouvelle langue, d'unir les hommes d'horizons différents ou de mettre au point une nouvelle doctrine politique. Pourtant, il faut bien un projet pour survivre face aux géants que sont l'Allemagne et la France. Bien sûr on peut arguer de l'existence de ces voisins belges et néerlandais, mais ces derniers ont tout de même une unité religieuse qui légitime leur existence. Même si le comté de Luxembourg jouit d'un héritage très fort, il est érigé en 963 par le comte Sigefroy. La dynastie a même donné plusieurs empereurs au saint Empire Romain germanique. Mais cet état aurait du tout simplement disparaître lors du choc de la construction des états nation. D'autant plus que le duché faisait partie du Zollverein et était sous la coupe du roi des Pays-bas Guillaume de Nassau. Elle fait donc partie du royaume des Pays-bas de 1815 à 1830, puis échoie au royaume de Belgique de 1830 à 1839. C'est alors que le pays va connaître une période qui lentement va le mener à l'indépendance. Dans un premier temps, le souverain est celui des Pays-Bas. C'est donc en 1890, à

sa mort, que le pays devient indépendant avec une nouvelle dynastie. Le miracle est là. Le Grand duché a réussi à échapper à tous ses voisins. Non sans mal ! Mais pour être reconnu comme véritablement indépendant, il faut qu'il construise une véritable nation. Voyons quelques points :

1) Reconstruire son héritage

Une des composantes de l'état nation est une histoire commune. Bien sûr le Luxembourg est doté d'une histoire très développée. La citadelle fut dès le début préservée et montrée comme un véritable marqueur national. C'est ainsi qu'en 1994, la ville fut classée au patrimoine mondiale de l'Humanité de L'UNESCO.

2) Développer une langue

A l'origine, le Luxembourg est un état bilingue où le français et l'allemand ont la belle vie. Mais pour exister, il faut bien développer une langue. Le patois délaissé qu'on appelle le Luxembourgeois est mis en avant par le gouvernement. En 1984, elle devient par décret une langue officielle du duché.

3) Mettre en avant une dynastie

La dynastie actuelle est celle des Nassau, affiliée dans le même temps à celle des Bourbons. La famille royale est omniprésente dans le territoire comme en témoigne par exemple la statue de la duchesse Charlotte au centre ville de Luxembourg.

4) Développer des marqueurs nationaux

Le drapeau est pratiquement le même que celui des pays-bas, le bleu est cependant plus clair. Curieusement c'est seulement en 1972 que le drapeau fut officiellement adopté. Aujourd'hui, certains aimeraient adopter le drapeau maritime.

5) Jouer un rôle diplomatique

Lors du traité de Londres de 1867, le Luxembourg est reconnu comme indépendant, mais surtout comme neutre. C'est seulement en 1948 que le duché abandonne sa neutralité pour devenir membre de l'OTAN à part entière l'année suivante.

6) Devenir un centre

Mais c'est bien dans le domaine européen que le Luxembourg joue sa carte diplomatique. En 1952, elle devient le siège de la CECA et par conséquent l'une des capitales européennes.

7) Se faire oublier

C'est lors des sorties de guerre que le danger pour un petit pays comme ça est le plus fort. En effet, en 1919 et en 1945 des plans français avaient pour projet l'annexion. C'est en faisant jouer la montre et l'indifférence que l'on se fait oublier, donc que l'on survit.

8) Se spécialiser

Pour exister, il faut être viable. Comment ne pas parler de la spécialité bancaire du grand duché ? Près de 50% de ses revenus proviennent du monde de la finance.

9) S'organiser sportivement

Le sport reste la meilleure vitrine pour briller aux yeux des autres, mais aussi pour souder la population. Le Luxembourg s'est spécialisé dans le cyclisme, mais a su également organiser différentes fédérations sportives.

10) Lire et chanter

Les artistes luxembourgeois peuvent difficilement faire le poids face à ses voisins européens. Cependant, la vie culturelle est tout de même intense avec des artistes traditionnels ou d'autres plus novateurs.

Bibliographie

Pascal Dayez-Burgeon, *Belgique Nederland Luxembourg*, Éditions Belin Sup, 1994

J. - M. Kreins, *Histoire du Luxembourg. Des origines à nos jours*, collection Que sais-je?, n° 3101, Paris, Presses Universitaires de France, 1996 (2010, 5e édition mise à jour)

Lieux de mémoire au Luxembourg; *Usages du passé et construction nationale*; Luxembourg; Éd. Saint-Paul, 2007

Trausch, Gilbert Trausch, *Histoire du Luxembourg, 2003 : le destin européen d'un petit pays*. Toulouse, Privat, 2002

L'espoir européen coule dans la Sarre

Passons désormais à l'Est de la Moselle. Sur cette terre que l'on appelle le bassin de la Sarre s'est jouée une page peu connue de l'histoire de l'union européenne. En effet, elle fut par deux fois détachée de l'Allemagne pour être rattachée économiquement à la France, mais plus ou moins autonome intérieurement. Tout commence en 1919, lors de la signature du traité de Versailles. Le gouvernement français demande le rattachement pur et simple de la région à la France pour des raisons stratégiques, économiques et historiques. Cependant les Anglais et les Américains furent plus réservés et décidèrent une situation alternative : placer le bassin de la Sarre dans le système économique français et la mettre sous la tutelle politique de la Société des Nations pour 15 ans. En mars 1935 a donc lieu un référendum qui donne le choix aux Sarrois : 1) Le rattachement à l'Allemagne (devenue hitlérienne), 2) le rattachement à la France 3) le maintien du statu quo. 90 % d'entre eux se prononcèrent pour ce « premier Anschluss ». Les Sarrois ont cédé aux pressions souvent violentes des nazis devant une SDN qui a fermé les yeux sur quelques irrégularités. Quoiqu'il en soit, ils ont suivi largement les sirènes du nationalisme. Toutefois, c'est à l'occasion de ce référendum que quelques militants plaident pour une nouvelle solution, qui paraît à ce moment très farfelue, choisir l'Europe (sans que ce message de paix soit entendu). Au contraire, c'est la guerre qui est dans les esprits.

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, cette terre de frontière, symbole même de notre Lotharingie a souffert de son choix de 1935. La situation immobilière, morale et économique la pousse une seconde fois à se tourner vers la France. A nouveau attachée économiquement à la France, le franc est introduit en novembre 1947. Au point de vue politique, elle se dote d'une constitution pacifiste et autonomiste un an plus tôt. Les élections donnent le pouvoir au parti chrétien-populaire de Johannes Hoffmann. Il s'agit d'un ancien membre du Zentrum, le parti de centre droit allemand. Les affres du nationalisme des années 30 le persuade qu'il faut désormais penser autrement. Il connu l'exil en France, puis au Brésil. Il rencontra de nombreuses personnalités de l'Europe entière fuyant l'oppression. C'est de là qu'est née sa conscience européenne. En effet, dès 1946, il voit dans la Sarre le berceau de l'Europe nouvelle, un espace où le nationalisme fait place à la démocratie, la fraternité et la liberté.

Pourtant, la Sarre n'est pas un état au sens juridique. La France semble tirer les ficelles par l'intermédiaire de son Haut-Commissaire, puis Ambassadeur Gilbert Grandval. L'Allemagne de l'Ouest ne cesse de déclarer que la Sarre est une partie même du territoire germanique. La réconciliation des années 50 que l'on loue tant n'est pourtant pas si facile. C'est pourtant dans une volonté de paix et de réconciliation que l'argument européen est invoqué. On distingue alors deux tendances. Des pragmatiques qui souhaitent faire l'Europe du possible et les utopistes qui souhaitent construire une Europe intégrale. C'est en 1949, que la Sarre entre véritablement dans le grand bain de l'Europe. A Strasbourg, on crée le Conseil de l'Europe, une institution qui a pour but de rapprocher les Etats occidentaux et de faire respecter les Droits de l'Homme. Pas question donc d'admettre des pays sous la coupe de dictature (communiste ou autoritaire). Quid de la RFA ? On décide alors de son adhésion en 1950, mais on souhaite également accueillir la Sarre. C'est inadmissible pour l'Allemagne car il s'agirait alors d'une véritable déclaration d'indépendance pour le petit territoire. Une véritable bataille diplomatique éclate. Le résultat est une solution intermédiaire, la Sarre n'est admise qu'en tant que membre observateur. Mais l'idée est là. Pour résoudre les problèmes entre la France et l'Allemagne utilisons l'argument de l'Europe. Cynisme ou utopie ? Sans doute un peu des deux.

En effet, les choses s'accroissent à partir de 1950. Robert Schuman prononce au Quai d'Orsay son célèbre discours qui expose son projet de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Le charbon de la Sarre est désormais européen. L'espoir est encore plus grand lorsqu'on parle de la

Communauté Européenne de Défense. Le projet est tout simplement de créer une armée européenne qui pourrait résister à d'éventuelles agressions et surtout rendrait impossible un conflit entre les Européens. La Sarre n'est pas à l'origine de ces projets mais elle s'engouffre dans la brèche. Le gouvernement Hoffmann fait pression sur le gouvernement français pour que la Sarre devienne le centre de l'Europe. Avant de choisir Luxembourg comme siège de la CECA, Sarrebruck fut candidate. C'est pour la CED que cette ville fut choisie. Le bâtiment qui devait accueillir le siège de l'institution existe toujours. Cependant, l'Assemblée nationale fait capoter le projet puisqu'elle le rejette le 30 août 1954. La Sarre, chef lieu de l'Europe demeure une coquille vide. Mais l'idée est désormais moteur.

Le 10 avril 1952, le gouvernement sarrois propose un plan en six points. Premièrement, la Sarre devrait être le premier territoire européen et Sarrebruck le siège d'éventuelles nouvelles institutions européennes. Deuxièmement, elle doit être totalement autonome, finie l'ingérence française. Troisièmement, la représentation extérieure ne sera plus la compétence de l'ambassadeur de la France, mais du Haut Commissariat de la CECA. Quatrièmement, l'ambassadeur français serait à égalité avec le représentant de la RFA. Cinquièmement, l'Union économique franco-sarroise est maintenue jusqu'à l'instauration d'une union économique française. Les différends seront soumis à un tribunal européen. Enfin, La décision finale sur l'euro-péisation de la Sarre appartiendrait aux Sarrois qui s'exprimeraient par le moyen d'un plébiscite. Si dans les médias la nouvelle n'a que très peu d'écho, elle fait figure d'une bombe politique. En effet, pour la première fois l'Europe unie est possible, le nationalisme peut être dépassé.

La Sarre devient non plus un enjeu, mais un espoir pour les plus "européens". En effet, ils voient alors l'occasion de créer une nouvelle impulsion à une Europe en construction. Du côté français, on a alors conscience qu'il faut faire des concessions, en Allemagne aussi. Pour réussir à se sortir de l'impasse, on fait appel à un député du Conseil de l'Europe, un hollandais Marinus Van der Goes Van Naters, qui met au point un plan pour résoudre le conflit sarrois. Ce plan Van Naters est une initiative du Conseil de l'Europe. Devant les difficultés rencontrées pour trouver un accord, on a donc cherché une solution intermédiaire où les institutions seraient un arbitre. C'est le 17 septembre 1952 que « la demande d'inscription à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Consultative de la question du « Statut futur de la Sarre » a été déposée par trente Représentants de onze Etats membres ».

Le rapporteur qui est choisi et qui devient alors le principal acteur est un député socialiste hollandais qui connaît bien l'Allemagne, mais aussi la France (il passe pour être un francophile). Toutefois il a une équipe composée de membres de tous les états du Conseil. Les travaux commencent donc dès le mois d'octobre 1952 et se terminent le 27 juillet 1953, (il le dépose à la Commission des Affaires Générales le 31 août 1953). L'objectif du plan est donc de régler la question sarroise. Il s'agit d'euro-péaniser le territoire. Il dresse un véritable calendrier qui conduit donc à la création d'un territoire européen. Il a pour projet aussi de recréer des relations politiques et surtout économiques avec l'Allemagne. Il met en avant le nouveau statut de la Sarre qui serait alors le noyau central de l'Europe puisqu'elle serait une base à partir de laquelle on construirait une nouvelle union. C'est donc le moyen de construire l'Europe politique.

Le système du référendum est donc fixé pour le courant de l'année 1955. En ce qui concerne le contenu politique, la Sarre devient une entité politique avec une autonomie certaine, mais sous l'égide d'un commissaire européen ni français ni allemand ni sarrois. « 1. La Sarre deviendra territoire européen. 2. La protection des intérêts de la Sarre dans toutes les questions de politique extérieure et de défense sera confiée à un Commissaire européen. » Le plan van Naters avait défini les modalités de la campagne, avec un contrôle par le Conseil de l'Europe assez poussé. La grande nouveauté est l'autorisation faite aux partis dits pro-allemands donc anticonstitutionnels de faire campagne, alors qu'il n'y a pas d'élections. La campagne est d'une violence rare. Les hommes politiques anciennement favorables à la solution européenne retournent très vite leur veste. Les partisans du non font tout pour détourner l'attention vers d'autres problématiques (la guerre d'Algérie, la situation économique de la France...). Les utopistes des Nouvelles équipes internationales ou des fédéralistes européens font de nombreux efforts pour recadrer le débat, en vain. Le rejet du statut européen conduit alors au rejet du statut actuel de la Sarre. Par là même une

certaine idée de l'Europe meurt en même temps que le plan d'eupérisation. L'Europe politique est impossible, seule l'économie peut aboutir à quelques avancées. Les pro-européens se réveillent avec un certain malaise puisque les résultats sont un désaveu de la situation actuelle. Le statut a été rejeté à plus de 63% des voix exprimées. Jamais l'Europe politique ne fut si proche. Mais les Sarrois n'ont pas vraiment voté pour ou contre l'Europe mais pour une question que l'on ne lui posait pas, c'est à dire l'union économique avec la France. L'Europe connut à ce moment un profond coup d'arrêt. Seule l'union économique a réussi ; non pas le rêve du gouvernement Hoffmann d'unir les Européens par le cœur.

Bibliographie

CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985

FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles, Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959

HEINEN Armin, Saarjahre, *Politik und Wirtschaft im Saarland 1945- 1955*, coll HMRG Beihefte, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995

PAUL Gerhard, SCHOCK Ralph *Saargeschichte im Plakat*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücker Zeitung, 1987

SCHMIDT Robert, *Saarpolitik 1945-1957*, 3 volumes, Berlin, Dunkel et Humboldt, 1959-1962

Ni Allemand, ni Français, ni Neutres : les cigognes sont rouges

Le drapeau rouge flotte sur la cathédrale ! Strasbourg avant d'être capitale de l'Europe fut en novembre 1918 la capitale d'une éphémère République des Conseils d'Alsace-Lorraine. L'Alsace Lorraine est le territoire lotharingien par excellence. Sans cesse balancé de France en Allemagne elle garde une certaine expérience de ces changements de nationalité. Pourtant en 1918, avant de redevenir français, les Alsaco-Lorrains ont crié leur volonté d'autre chose, de dépasser tout cela. Et quoi de plus en vogue que l'utopie du communisme révolutionnaire. En effet, le communisme défini par des penseurs comme Marx et Engels avait pour vocation d'offrir un monde meilleur et plus juste aux Hommes. La révolution d'octobre 1917 en Russie met le feu aux poudres européens. Ce qui se passe en Alsace n'est cependant pas qu'une prolongation de cet élan révolutionnaire. Elle souhaite dépasser la nation, concept qui a plus ou moins détruit la Lotharingie.

Dans cette fin de Première Guerre mondiale, la situation du Reichsland d'Alsace-Lorraine est explosive. C'est pour désamorcer une éventuelle révolte que le nouveau gouvernement de Max de Bade octroie un nouveau statut, celui d'état fédéré le 28 septembre 1918. Mais c'est trop tard la révolte gronde partout à mesure que la guerre semble perdue. Depuis juillet, l'armée ne cesse de reculer. Les Américains et leurs chars arrivent, mettant fin à tout espoir de victoire. La révolte éclate le 29 octobre dans le port de Wilhelmshaven. Les marins refusent d'embarquer, pour eux la guerre est finie. Dans tous les ports de guerre se créent des conseils de marins et d'ouvriers. Des ordres de grèves sont lancés. Le 7 novembre, le roi de Bavière Louis III est renversé et la république populaire est proclamée. A Berlin, le 9 novembre, le socialisme Karl Liebknecht proclame la république socialiste libre. Guillaume II s'exile en Hollande. Le Reich se désagrège. La fièvre rouge s'abat alors sur l'Alsace Lorraine. Un premier conseil d'ouvriers se forme à Metz, puis à Mulhouse et pour finir à Strasbourg. Il ne s'agit absolument pas d'une révolution nationale. Les références à la France sont pratiquement absentes. Au contraire, on crie « Ni Allemands, ni Français, ni Neutres ». Neutre fait ici référence à la volonté allemande de créer un État confédéré neutre. Cette expression montre bien que les Alsaciens ont la volonté de penser autrement. Cette fièvre ne dure qu'une semaine.

Le gouvernement du Reichsland n'a plus d'autorité. Pendant 10 jours, l'Alsace Lorraine vit au rythme des conseils. A Metz, l'Hôtel de ville est occupée par des Communistes et des marins venus de Kiel. La contagion se poursuit à Mulhouse puis à Strasbourg. Dans la nuit du 7 au 8 novembre, la gare de Strasbourg devient le foyer d'une révolution. Un soviet s'y forme. Ils pullulent ensuite dans la ville. Les autorités militaires allemandes sont dépassées et laissent faire. Il y a désormais deux pouvoirs à Strasbourg, un comité exécutif de 13 membres des conseils d'ouvriers et de soldats et l'ancien conseil municipal. Une garde civique est créée. Le 17 novembre, 8 réunions publiques ont pour thème « Révolution et internationalisme » à l'Aubette. Entre temps, les députés alsaciens au Reichstag se réunissent le 11 novembre et proclame le conseil national (Nationalrat). Le but des soviets de soldats était d'éviter que Strasbourg ne devienne français trop vite. Les soldats allemands et alsaciens sont démobilisés. Les cocardes noir-blanc-rouge allemandes sont retirées de la circulation. Le drapeau rouge flotte sur la cathédrale le 13 novembre. Il n'est donc plus question d'Allemagne ou de France. Les soviets d'ouvriers se constituent pour faire contrepoids aux soldats. Les bandes armées et extrémistes du capitaine Reinhartz ont vite fait d'effrayer la majorité des Alsaciens. C'est un climat de peur de l'anarchie qui règne. Cette « intermède des dix jours » ne peut plus durer et l'espoir de l'ordre et de la paix ne peut venir que des Français. D'ailleurs ces derniers, avec l'aide des américains investissent Metz, puis Mulhouse et enfin Strasbourg le 22 novembre 1918. Pour accueillir les troupes françaises, la ville s'est parée des couleurs tricolores. Le 10 décembre, Raymond Poincaré vient en visite à Strasbourg et se tient debout sur le balcon de l'hôtel de ville devant une foule enthousiaste et s'exclame : « le plébiscite est fait ». La France n'a pas attendu le 28 juin 1918 et la signature du traité de Versailles pour faire revenir dans le giron français l'Alsace et la Lorraine. L'expérience fut de courte durée, certes. Mais elle montre bien que bien souvent, dans cette espace on préfère l'utopie à la guerre.

Bibliographie :

DOLLINGER P, Histoire de l'Alsace, Toulouse, Privat, 1970

LIVET G, RAPP P, Histoire de Strasbourg des origines à nos jours, T. Strasbourg de 1815 à nos jours, Strasbourg, Edition des Dernières nouvelles de Strasbourg, 1982

L'internationalisme impossible de Trieste

Bettiza « *L'Histoire de Trieste n'a pas été celle d'un port à la recherche d'un arrière pays, mais d'un arrière pays à la recherche d'un port.* »

C'est un port qui a toujours joui d'une certaine autonomie. Il est devenu une Commune libre en 1286 et rattaché à la couronne autrichienne en 1382 pour échapper à la domination vénitienne. En 1719 la ville connaît un formidable essor lorsque l'empereur proclame Trieste port franc. En 1855, il est le 7^e port mondiale (2^e en Méditerranée après Marseille). Il devient alors le port du puissant hinterland austro-hongrois et de toute l'Europe centrale. Les troupes italiennes occupent la ville à partir du 3 novembre 1918. Trieste pourtant peuplé d'Italiens se retrouve alors séparé de son arrière pays. Sa position est désormais celle d'une ville frontière. Le port devient militaire. Dès 1915, le gouvernement italien avait proposé, en échange de sa neutralité, à l'Autriche d'ériger Trieste et son territoire en « état autonome ». Ceci resta lettre morte. Les accords de Londres (26 avril 1915) avec l'entente promettaient le port aux Italiens. Le port ne cessa de péricliter au cours de l'entre-deux guerres. C'est à la libération que se posent les problèmes. L'Italie alliée à l'Allemagne nazie fait partie du clan des vaincus. En effet, le 2 mai 1945, la 1^{re} armée yougoslave et la 2^e division néo-zélandaise de la VIII^e armée britannique pénètrent simultanément dans la ville. L'occupation se passe plutôt bien dans un premier temps, mais très vite le rideau de fer tombe. L'Europe occidentale libre reprend pratiquement les frontières de l'Empire carolingien. L'Europe orientale tombe sous la coupe des « barbares communistes ».

Cependant, l'heure est à la paix, même si italiens, anglo-américains et yougoslaves revendiquent l'occupation de la ville. Le 22 mai débute à Belgrade des pourparlers secrets. La frontière est fixée le long de la ligne Morgan. Les dialogues sont âpres à propos de Trieste. Au début, on pense régler ce problème lors d'un traité de paix général, qui ne viendra finalement jamais. Sur le terrain, le nationalisme devient de plus en plus fort. Les manifestations communautaires italiennes succèdent aux manifestations pro-yougoslaves. On charge une communauté d'experts d'examiner le problème de la frontière. L'idée de l'internationalisation fait son chemin. C'est la diplomatie française qui réussit à convaincre les alliés occidentaux à la conférence de Paris du 25 avril 1946. Trieste devient alors un « territoire libre » avec des statuts bien particuliers. Le 10 février 1947, le traité de Paix italien qui contient les clauses sur Trieste est signé.

« En vertu du présent article se trouve constitué le Territoire libre de Trieste, dont l'étendue est limitée par la Mer Adriatique et les frontières définies aux articles 4 et 22 du présent Traité. Le territoire libre de Trieste est reconnu par les puissances Alliées et Associées et par l'Italie qui conviennent que son intégrité et son indépendance seront assurées par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies. » (article 21). Cependant, il ne s'agit en aucun cas de créer un nouvel état européen, mais bien de créer plus qu'une entité internationale, mais bien supranationale. Ce concept n'est pas nouveau. La Société des Nations avait tenté de faire ainsi pour la ville de Dantzig mais sans succès en raison de la faiblesse de l'organisation internationale. Tous espèrent que le concept soit pérenne grâce à la force de la nouvelle O.N.U. C'est donc tout naturellement que les notions aux cœurs de la charte de San Francisco soient également le moteur de la nouvelle constitution.

Il s'agit d'abord de garantir les droits de la démocratie dans ce port de l'Adriatique avec une constitution et des élections libres. Fausse utopie ? Pas tant que ça, lorsqu'on observe ce qui se passe de l'autre côté du rideau de fer. Il s'agit ensuite de garantir les droits de l'Homme. L'article 4 du statut « assurera à toute personne relevant de la juridiction du Territoire libre sans distinction d'origine ethnique, de sexe, de langue ou de religion, la jouissance des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, notamment la liberté du culte, la liberté de langage, la liberté d'expression de la pensée par la parole et par l'écrit, la liberté d'enseignement, de réunion et d'association. Les

ressortissants du Territoire libre auront la garantie de conditions égales d'admission aux fonctions publiques ». La constitution garantit un gouvernement élu démocratiquement aux citoyens de Trieste. Mais elle prévoit également un gouverneur, alors digne représentant du conseil de Sécurité de l'O.N.U. Il n'a aucune tâche souveraine, il s'agit seulement d'un garant de la paix et de la stabilité intérieure du port. « Le gouverneur, en sa qualité de représentant du Conseil de Sécurité, aura la responsabilité de surveiller l'application du présent statut, notamment en ce qui concerne la protection des droits fondamentaux de l'homme et d'assurer le maintien de l'ordre public et de la sécurité par le Gouvernement du territoire libre, conformément au présent statut, à la constitution et aux lois du Territoire libre ». (article 17). Il est nommé pour cinq ans renouvelable par le Conseil de sécurité après consultation des gouvernements italien et yougoslave. Il ne peut bien par être de ces deux nationalités. Il est rémunéré directement par l'O.N.U. Il s'agit en fait du premier véritable fonctionnaire international missionné. Les affaires de la vie courante, par contre, sont assurés par des organes locaux. Tout d'abord, on distingue ce que l'on appelle l'Assemblée populaire. Il s'agit d'une chambre qui dispose du pouvoir législatif. On trouve également le conseil du Gouvernement, émanent en fait de l'assemblée populaire et doté du pouvoir exécutif. Dans un premier temps, les projets étaient de nommer ce gouvernement par les 4 Grands, l'Italie et la Yougoslavie, mais ceci aurait été à l'encontre des idées de la charte de San Francisco. On remarque enfin un corps judiciaire indépendant et des Assemblées locales.

Reste alors l'épineuse question du régime économique et douanier. Trieste fut le principal port adriatique. Il s'agit désormais d'une frontière. Et comme on le sait, les frontières empêchent le commerce. Lors de l'ouverture des pourparlers, deux problèmes ont monopolisé les débats. Faut-il faire de Trieste un port franc ? Et faut-il créer une monnaie spécifique au territoire ? Deux principes du statut économique firent dégager : une indépendance du port vis-à-vis de tous et une disponibilité à l'égard de tous. L'article I stipule que le port dispose du régime de franchise pour « garantir que le commerce international ainsi que la Yougoslavie, l'Italie et les Etats d'Europe centrale puissent utiliser, dans des conditions d'égalité le port et les facilités de transit de Trieste selon les coutumes des autres ports francs dans le monde. » Pour donner de la légitimité au statut, mais aussi pour faire vivre décemment le port, on décide alors de faire de Trieste un port franc. La marchandise est exemptée de toute taxe dans les entrepôts. Le port est aussi administré de façon collégiale. Le directeur du port est nommé à la fois par l'assemblée populaire et le Gouverneur. L'autorité internationale garde un pouvoir de premier plan. Par les annexes VI et VII, elle est la garante de la sécurité et de la liberté du port. Pour cela, deux Commissions sont créées : une Commission internationale du port franc, investie d'un droit de contrôle général et une Commission mixte, chargée de régler les différents juridiques. La question monétaire resta cependant dans le flou. Le projet d'une monnaie internationale est bien lancé, sans succès. C'est peut être aussi la conséquence du fait qu'il existe déjà une monnaie internationale : le dollar américain qui est utilisé partout dans le territoire libre.

Cependant, cet idéal d'internationalisme fut bien un échec pour plusieurs raisons. Premièrement, l'opinion publique triestine fut assez hostile au statut. D'abord pour des raisons nationalistes et idéologiques. La guerre froide met aux prises des Italiens libéraux face à des Yougoslaves communistes ; l'internationalisme ne les intéresse pas. Plus encore, la situation économique leur déplaît fortement. En effet, devenu port international, il n'est en fait le port de personne ; et sans arrière pays, il devient inutile. Seul les importations des structures de l'ONU font vivre la ville. Le second échec est tout simplement celui du gouverneur. Avec la formation des blocs en 1947, un consensus devient très difficile. C'est donc dans un climat de méfiance et de guerres dans les Balkans que les Grands se mettent d'accord pour ajourner la question. Pourtant, des personnalités scandinaves ou suisses sortent du lot, en vain. Dans l'esprit même de ceux qui l'ont créé, le Territoire libre de Trieste n'existe plus. L'année 48 est celui de tous les refus, soit du côté occidentale soit du côté orientale. Seuls les Yougoslaves se retrouvent lésés, car les Italiens comme les 4 Grands disposent de bases dans le port. C'est bien eux qui ont fait capoter le projet du premier état international. Comment, en effet, adhérer à un système qui n'est pas appliqué. C'est pourtant bien les circonstances qui ont amené la communauté internationale à penser autrement mais c'est la

mise en place de la Guerre froide qui les a ramener à la réalité. Le Nationalisme a bien été dépassé, mais par les idéologies. Un protocole d'accord est trouvé le 5 octobre 1954 à Londres entre les gouvernements italien, yougoslave, britannique et américain. Prétextant de l'incapacité de la mise en place de l'accord de 1947 et aboutit à un partage du territoire libre avec l'annexion de la majeure partie du port par l'Italie. La Yougoslavie reçoit en échange l'assurance de la sécurité de la minorité slave du territoire et quelques compensations financières. Ainsi, les idéaux de la charte de San Francisco ont bien vite failli devant les impératifs de la Guerre froide. Cependant, ne perdons pas de vue que chaque solution internationale échoue toujours si l'on ne s'en donne pas les moyens.

Bibliographie

Trieste : une identité de frontière 945 ARA A

Trieste : libération de la Vénétie Julienne : conférences de Londres et de Paris, le problème de l'internationalisation MAG 207694

Scrittori di frontiera : Scipio Slataper, Giani e Carlo Stuparich 850.9 ARO S

Ces ports qui créèrent des villes MAG 904.7/1003

Jacques Leprette,... Le Statut international de Trieste : Préface de Mme S. Bastid,... MAG J4116

Le conflit de Trieste : 1943-1954 MAG J4417

Fiume ou la poésie du fascisme

Rijeka est aujourd'hui une petite ville tranquille des bords de l'Adriatique croate. Pourtant, elle fut au sortir de la première Guerre mondiale, un point de cristallisation majeure, alors qu'elle s'appelait encore Fiume. Comme Venise, ou Trieste, la ville fut autonome et gouvernée par ses propres lois grâce au statut que lui a donné Ferdinand Ier en 1530. C'est seulement en 1776 que Marie-Thérèse annexe cette petite république à l'Empire austro-hongrois. A l'intérieur même de l'empire bicéphale, la ville fait figure de condominium hungaro-croate (1848). Mais cette ville est peuplée en majorité d'Italiens. Ces derniers souhaitent donc, au sortir de la grande Guerre, être rattachée à la mère patrie, comme a pu l'être l'Istrie. Le cas de Fiume est donc traversée par deux tendances. D'abord, l'intervention de la jeune SDN qui souhaite réaliser la paix, au delà du nationalisme et celle du fascisme et l'utopie de l'Italien nouveau.

La convention secrète de Londres (26 avril 1915) entre l'Italie et l'Entente proposait d'incorporer Fiume dans un état croate, l'Italie ne la réclamait pas. Mais dans le port, on voit la guerre comme une lutte libératrice. Le 18 octobre 1918, le député de la ville Ossoinack déclare que « Fiume revendiquait son droit d'auto-décision, au nom des principes du président Wilson ». Onze jours plus tard, les Hongrois quittent la ville, cédant la place aux soldats croates. C'est alors que des conflits éclatent entre partisans de Zagreb et de Rome. Mais si le 10 novembre, des délégués fiumains se rendent auprès du roi d'Italie pour demander le rattachement, ce dernier ne promet rien. Le 7 décembre, un Conseil national se forme et déclare la ville comme un « Etat libre et indépendant », un Parlement de 272 membres se forme. On attend alors les décisions des conférences de paix.

En mars 1919, s'ouvrent à Paris les conférences de paix. L'acteur croate est balayé dans l'ensemble plus large de la Yougoslavie. Le 12 mars, le représentant italien Barzilai demande l'exécution du Traité de Londres, plus l'incorporation de Fiume. Le président américain Wilson refuse car il s'oppose à une hégémonie italienne en Adriatique et craignant ainsi une fermeture aux commerces américains et anglais. Il émet alors l'idée de placer la ville sous le contrôle de la Société des Nations. La France et le Royaume-Uni lui emboîtent le pas. Ces décisions provoquent un véritable tollé dans les rangs des Italiens les plus nationalistes. Ainsi, le poète et héros national Gabriele D'Annunzio engage les habitants de Rome à voiler de crêpe leur drapeau jusqu'à l'annexion de Fiume et de la Dalmatie. Le projet final est alors présenté le 29 mai 1919 : 1) Création d'un Etat indépendant de Fiume sous l'égide de la Société des Nations. 2) Zara et Sebenico à l'Italie, le reste de la Dalmatie à la Yougoslavie. 3) Toutes les îles à l'Italie sauf Pago. Ce compromis est une base de travail. C'est seulement à travers les pourparlers bilatéraux entre Italiens et Yougoslaves de Rapallo que la question de Fiume et le tracé de la frontières se règlent. L'article 4 énonce que « le

Royaume d'Italie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, reconnaissent la pleine liberté et indépendance de l'Etat de Fiume, et s'engagent à les respecter in perpetuo ». Fiume devient donc un des premiers états libre sous la protection de la SDN qui doit assurer sa protection mais aussi l'internationalisation de son port. Sur le plan intérieure, la ville se gouverne de façon autonome. L'organisation se rapproche assez de ce que l'on peut connaître à Dantzig. La ville est aussi déclarée perpétuellement neutre. La SDN veut donc ici, faire valoir ses principes de paix et d'internationalisme, presque une utopie. Mais tout cela resta une coquille vide, car une autre idéologie a pris sa place.

Définir le fascisme comme une utopie peut paraître comme une hérésie. Les utopies font le plus souvent appel à un imaginaire de fraternité et de paix. Pourtant, le premier fascisme est pétri d'une idée de rénovation, il faut construire un nouvel homme dans les cadres d'une société régénérées et nationale, bref une utopie d'extrême-droite. Au sortir de la guerre, c'est un fascisme encore théorique qui prévaut. Mussolini n'est qu'un chef parmi d'autres. D'ailleurs, on préfère souvent écouté le poète Gabriele d'Annunzio. Né en 1863 à Pescara, il mène une vie de dandy littéraire mettant en avant le culte de la beauté. Homme de poésie (les Chimères, Élégies romaines etc.), de théâtre (la Ville morte, le Gloire etc.) et de romans (l'Enfant de la volupté, le Triomphe de la mort etc.) font de lui un écrivain à succès. Il a en lui le souvenir de Garibaldi. Il s'engage donc naturellement dans la Grande guerre et deviendra un héros national. Il s'engage dans l'aviation et réussit quelques coups, comme le 16 janvier 1916, lorsqu'il atterrit en catastrophe sur un banc de sable, blessé à l'œil droit qu'il perd. Il repart en 1918 survolant Vienne et larguant des tracts qui célèbrent l'Italie et la Liberté. La paix conclu, il ne cesse de clamer son aigreur vis-à-vis de traités qui lèsent celui lui l'Italie. Il se révolte contre la faiblesse du gouvernement italien sur les terres irrendentes. Le roi se méfie de lui et Mussolini souhaite nouer des contacts. D'Annunzio se retire à Venise attendant son heure. Il prend la tête de 2000 hommes et de plusieurs unités navales et va faire le siège de la ville de Fiume. Le 12 septembre, dans la nuit il s'empare de la ville. D'Annunzio devient le « Commandante ». Mussolini ne lui adresse qu'un soutien du bout des lèvres. Le roi refuse d'annexer la ville, l'armée est méfiante. Il se retrouve donc bien seul pour mettre en place son état fasciste. Il va pourtant lui donner une constitution. Sa première action est de renommer l'Etat libre en « régence italienne du Carnaro ». Il fustige d'ailleurs dans le préambule « la triste Italie, qui laisse bafouer et fouler aux pieds sa propre victoire, ne fait rien pour défendre ce triple droit, que lui contestent l'iniquité, la rapacité et l'arrogance des Puissances étrangères ». Il rappelle également l'héritage romain. La version que présente le poète est bien un fascisme. En effet, il fonde bien son pouvoir sur un pouvoir unique, une exaltation nationale et sur le corporatisme.

Ainsi c'est la « régence [qui] protège, défend et préserve toutes les libertés et les droits populaires ; elle assure l'ordre intérieur par la discipline et la justice (article V). Comme le fera Mussolini plus tard, le poète exige que les jeunes citoyens soient astreints à l'éducation physiques dans les gymnases (articles VIII), pour créer un Homme nouveau. Les corporations sont au centre de l'appareil social et économique (art. XVIII à XXI). Il divise les corps de métiers en 9 toutes dirigées par un consul. Il planifie ainsi l'économie pour multiplier la production et assurer le « bien être » de la population. Enfin, le « commandant » peut prendre les pleins pouvoirs pour six mois en cas de graves dangers (art. XLIII). Cependant, la constitution laisse en théorie une part belle à la démocratie comme on la connaît, avec une séparation des pouvoirs, un contrôle du gouvernement par le peuple et surtout pas de violence d'Etat. La durée de l'expérience fut trop brève pour savoir si le fascisme de Gabriele D'Annunzio est une utopie ou si le c'est Mussolini qui a « trahi » les idéaux du poète. En effet, en janvier 1921, les carabinieri italiens prennent possession de Fiume et chasse le gouvernement de Carnaro. Le poète part en exil. La ville est en théorie rendue à la SDN jusqu'en 1924, ou elle est annexée par l'Italie où un certain Mussolini est au pouvoir. Oui l'oeuvre de Gabriele d'Annunzio à Fiume était un utopie, son coup d'Etat littéraire avait seulement pour but de créer un Homme nouveau, un Homme meilleur.

Bibliographie

D'Annunzio, conquérant de Fiume MAG 940.7/1024

Roberto Vivarelli. Il Dopoguerra in Italia e l'avvento del fascismo, 1918-1922 . 1 , Dalla fine della guerra all'impresa di Fiume MAG Z6841/1

La question de l'Adriatique et le principe des nationalités ; Le pacte de Londres ; Le traite de Rapallo ; L'état de Fiume (Rieka) MAG 124316

La Question de Fiume. MAG 123661

La question de fiume MAG 125426

On ne cesse de dire qu'aujourd'hui l'Europe est en panne, que les utopies ne sont plus d'actualités. Sans doute, mais n'oublions pas que le concept d'Etat-nation n'est pas le seul qui existe. La Lotharingie n'existe bien sûr plus politiquement. Culturellement, on remarque quelques similitudes, mais bien mince, et ceci est bien normal pour un espace qui s'étend des Pays-Bas à la Croatie. Cependant, il reste une chose. C'est ce que l'on a tenté de voir, il s'agit de cette inventivité, de cette volonté de penser autrement, de dépasser les idées préconçues. Il n'est donc pas étonnant de voir que c'est dans cette espace que les utopies politiques, culturelles, linguistiques et internationalistes se sont épanouies. Et même si pour la majorité il s'agit d'échec, il reste plus qu'un souvenir, il demeure une attitude.